

	DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES	CIMIEZ		1 page
	NOTE D'INFORMATION	Création	MàJ	Vérification
		02/01/2012		02/01/2012
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Gisèle REMAGGI Poste 34654	02/01/2012	02/01/2012	Jusqu'au 31/03/2012

## ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES

**SCOLARITE : OCTOBRE 2012/OCTOBRE 2014**

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera en 18 avril 2012.

Peuvent s'y présenter les IDE ou sages-femmes justifiant de 2 années d'exercice en équivalent temps plein, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

- Les contractuels doivent être en CDI au 1<sup>er</sup> juillet de l'année du concours. La prise en charge des études promotionnelles est conditionnée à une intégration à l'issue de la scolarité dans le statut de la fonction publique hospitalière avec mise en stage.

Les agents intéressés et remplissant les conditions requises sont invités :

1° - à faire acte de candidature au concours auprès de :

**L'ECOLE D'INFIRMIERS ANESTHESISTES  
FONDATION BELLET  
10, avenue BANCO à NICE  
(04.92.00.54.61)**

**AVANT LE 31 MARS 2012**

2° - et à solliciter, le bénéfice de la Promotion Professionnelle, en retirant l'imprimé d'inscription auprès de la :

**DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES  
SECTEUR CONCOURS  
HOPITAL DE CIMIEZ  
Poste : 34654**

**AVANT LE 31 MARS 2012**

La Promotion Professionnelle pourra être accordée, dans la limite des possibilités budgétaires, en contrepartie d'un contrat « d'engagement de servir » auprès d'un établissement public de santé, d'une durée de 5 ans.

Le Directeur Adjoint  
Direction des Relations Humaines

Stéphanie TROMETTA